

T3 2023

RAPPORT D'ÉTAPE DE L'ENGAGEMENT AUPRÈS DES SOCIÉTÉS : BANQUE CIBC

Secteur

Services financiers

Thème principal; sous-thème(s)

Carboneutralité; inégalités; droits de la personne; nature

Objectifs de développement durable des Nations Unies connexes



Activité d'engagement

Intervention autonome

Réceptivité

Très réceptive

État des placements (peut changer sans préavis)

Fonds d'obligations canadiennes NEI; Fonds de dividendes canadiens NEI; Mandat NEI revenu fixe; Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI

Objectif : Discuter des risques importants auxquels s'expose la banque, comme ceux liés à la carboneutralité et à l'inégalité dans un contexte de hausse du coût de la vie.

La Banque CIBC a communiqué avec NEI pour obtenir des commentaires sur les risques importants à court terme auxquels la banque s'expose, les éventuelles répercussions financières et la probabilité que ces répercussions se concrétisent. La banque évalue régulièrement ses risques importants et, compte tenu de la relation de longue date que nous entretenons avec la Banque CIBC, nous attendons avec intérêt de participer à cette rencontre de collaboration. Les enjeux que nous avons soulevés s'inscrivent avec nos thèmes principaux.

Comme c'est le cas pour de nombreuses sociétés ces jours-ci – et certainement de toutes les banques –, nous considérons que la transition énergétique et le fait de viser la carboneutralité sont des sujets de préoccupation importants. Étant donné le rôle crucial

que les banques jouent dans la transition vers une économie sobre en carbone, elles devraient présenter un plan de transition crédible, prendre des mesures concrètes dans l'engagement de leurs clients et tirer parti des occasions de financement durable.

Nous avons également souligné que les inégalités représentaient un risque important, surtout lorsqu'il est question de l'écart de salaires entre les dirigeants et les autres employés. Il s'agit là de discussions habituelles avec les institutions financières, mais elles sont devenues plus urgentes dans un contexte d'inflation plus élevée et de hausse du coût de la vie, ce qui en fait, selon nous, un enjeu ayant une incidence élevée. Nous sommes conscients que la Banque CIBC a pris des engagements à l'égard des salaires (minimum de 25 \$ l'heure d'ici la fin de 2025), mais nous croyons que la banque (tout comme ses pairs) devrait également adopter un plafond pour la rémunération des dirigeants afin de contrer les risques croissants d'inégalités.

De plus, nous avons souligné le fait que les risques liés à la nature nous paraissent relativement à court terme et que s'ils ne sont pas réglés, ils pourraient avoir une incidence élevée sur la banque et sur ses pairs. Tout comme le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques se concentre principalement sur l'importance financière, le Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière liée à la nature se penche aussi sur l'importance financière dans son approche de l'analyse du capital naturel. Il est important de comprendre comment les banques peuvent influencer sur la répartition du capital au sein de leurs portefeuilles de prêts afin d'atténuer les risques liés à la nature et de tirer parti des occasions. La Banque CIBC a démontré la nécessité de s'attaquer à ces nouveaux sujets; nous sommes heureux de cette ouverture au dialogue.

Nous avons également mis l'accent sur le thème de longue date des droits de la personne dans le contexte des prêts, en particulier dans le contexte d'une utilisation importante de l'intelligence artificielle. En 2022, la Banque CIBC a élaboré d'autres processus relatifs à l'impact de l'éthique des données et à l'évaluation du risque afin de réduire au minimum les biais; nous l'avons encouragée à fournir plus de renseignements sur ses conclusions.

Étapes suivantes : Nous continuerons de suivre les progrès de la Banque CIBC sur ces sujets, en particulier à mesure qu'elle améliorera ses renseignements.



Parlez avec votre conseiller dès aujourd'hui pour savoir comment les solutions d'investissement responsable de NEI peuvent vous aider à atteindre vos objectifs.

Le présent rapport est fondé sur les dossiers de NEI ainsi que sur ses recherches et ses impressions recueillies lors de ses activités d'engagement auprès des sociétés. À moins d'indication contraire, aucune société indiquée dans le présent rapport n'a examiné son contenu avant sa publication. Nous reconnaissons que les progrès d'une société en matière d'enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance sont attribuables à plusieurs facteurs et non seulement à l'influence de NEI.

Ce document est fourni à des fins éducatives et d'information uniquement et ne vise pas à apporter précisément, sans s'y limiter, des conseils financiers, fiscaux, de placement ou de toute autre nature. Les opinions exprimées aux présentes peuvent changer sans préavis, les marchés évoluant au fil du temps. Les renseignements contenus dans le présent document sont jugés fiables, mais NEI ne garantit pas leur exhaustivité ni leur exactitude. Les opinions exprimées à l'égard d'une société, d'un titre, d'un secteur ou d'un marché en particulier ne doivent pas être interprétées comme une intention de réaliser des transactions concernant un fonds géré par Placements NEI. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur, et les risques et les incertitudes font souvent en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des renseignements ou des attentes prospectifs. Ne vous fiez pas indûment aux renseignements prospectifs.

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire.

Placements NEI est une marque déposée de Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. (« NEI S.E.C. »). Placements NordOuest & Éthiques inc. est le commandité de NEI S.E.C. et une filiale en propriété exclusive de Patrimoine Aviso inc. (« Aviso »). Aviso est le seul commanditaire de NEI S.E.C. Aviso est une filiale en propriété exclusive de Patrimoine Aviso S.E.C., détenue à 50 % par Desjardins Holding financier inc. et à 50 % par une société en commandite appartenant aux cinq centrales de caisses de crédit provinciales et au Groupe CUMIS limitée.